

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY1075-R

Titre long Psychologie sociale

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2023

Horaire Jeudi 8h30 à 11h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM Disponible aux personnes inscrites

Description courte et préalables <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Raymond Chenel, *Ph.D.* chargé de cours

Coordonnées Courriel : raymond.chenel@umontreal.ca
Téléphone : (514) 972-1496 (pas de texto SVP)

Disponibilités Lundi et mercredi en après-midi (sur rendez-vous)

Auxiliaire d'enseignement

Nom À confirmer

Coordonnées -

Disponibilités -

▶ Apprentissages visés

Compétences développées

À la fin du cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de :

- Maitriser les principaux modèles et concepts théoriques appliqués au domaine de la psychologie sociale
Utiliser les modèles et concepts étudiés en classe afin de décortiquer des situations du quotidien et, de proposer et d'appliquer des stratégies d'intervention concrètes

Méthodes pédagogiques utilisées

Enseignement magistral

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-09-07	Présentation du plan de cours Présentation générale du contenu du cours		
Cours 2 2023-09-14	Perception et attribution		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 2
Cours 3 2023-09-21	Le soi		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 3
Cours 4 2023-09-28	Les attitudes		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 4
Cours 5 2023-10-05	Les relations intergroupes et interculturelles		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 5
Cours 6 2023-10-12	L'influence sociale		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 6
Cours 7 2023-10-19		Semaine de lecture	
Cours 8 2023-10-26		Examen intra	
Cours 9 2023-11-02	Les relations interpersonnelles	Présentation détaillée de l'essai de fin de session	Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 7
Cours 10 2023-11-09	L'agression		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 8
Cours 11 2023-11-16	Le comportement prosocial		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 9

Cours 12 2023-11-23	Influences et comportements dans les groupes	Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 10
Cours 13 2023-11-30	La psychologie sociale appliquée au secteur de la santé	Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 11
Cours 14 2023-12-07	La psychologie sociale appliquée au secteur de la justice	Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 12
Cours 15 2023-12-14	Examen final	

* Le 9 octobre est un jour férié.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Examen intra	Dix questions à cours développement (40 mots max) portant sur la matière des séances du 14/09 au 12/10 inclusivement. Aucune documentation permise.	26 octobre 2023	30%
Examen final	Douze (12) questions à cours développement (40 mots max) portant sur la matière des séances du 02/11 au 07/12 inclusivement. Aucune documentation permise.	14 décembre 2023	35%
Essai final	Un guide de rédaction (document de consignes) et une grille de correction complète seront déposés sur StudiUm <u>avant</u> la semaine de lecture.	11 décembre 2023 18H00 (à déposer sur StudiUm)	35%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux StudiUM

Matériel autorisé aux examens Aucun

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Le manuel suivant est obligatoire. Il sera disponible à la librairie de l'Université.

Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. *Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres*. 4e édition. ERPI Sciences humaines. 560 pages.

Ressources complémentaires

Documents -

Sites Internet -

Guides -

Autres -

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-09-20

Date limite d'abandon 2023-11-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.